

Pénurie de carburant

Lettre à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne



Créteil, samedi 15 octobre 2022

Objet : pénurie de carburant – priorité des personnels enseignants, de la vie scolaire et des accompagnants des écoles et établissements du Val-de-Marne.

Monsieur le Préfet,

En ma qualité de Secrétaire Départemental du Syndicat des Enseignants de l'UNSA du Val-de-Marne, je souhaite vous alerter sur la situation des personnels des écoles et établissements du département en charge de la mission d'enseignement du service public.

Les difficultés d'approvisionnement en carburant de l'ensemble des stations-services ont pour conséquence une grande difficulté pour un nombre important de franciliens à effectuer leur propre approvisionnement.

Pour de nombreux personnels de l'éducation, en particulier pour les enseignants et personnels accompagnants, cela signifie une difficulté grandissante à pouvoir se rendre dans les établissements pour assurer les enseignements et l'accueil des élèves.

Malgré un réseau de transport en commun relativement dense, vous ne pouvez ignorer qu'une partie d'entre eux résident parfois loin de leur lieu d'affectation, y compris au sein même de notre académie, dont une grande partie, en Seine-et-Marne, ne bénéficie pas d'un réseau aussi important.

Au-delà du surcoût financier important, la réalité pour de nombreux personnels, c'est de ne plus pouvoir assurer les déplacements.

Cette semaine, Pape N'Diaye, en sa qualité de Ministre de l'Education Nationale s'est adressé aux recteurs pour demander la plus grande bienveillance concernant des personnels qui seraient dans l'incapacité de se rendre dans les écoles et établissements.

Toutefois, au regard de la nécessité de maintenir notre mission d'enseignement, pour le SE-Unsa, il apparaît essentiel que les personnels, notamment enseignants, puissent se rendre dans les écoles et établissements du département.

Afin de permettre à tous ces personnels essentiels au fonctionnement de notre pays, comme la crise sanitaire que nous avons vécue nous l'a rappelé précédemment, je vous demande ainsi, Monsieur le Préfet, d'inscrire les personnels de l'Education, sur la liste des personnes prioritaires pour effectuer leur approvisionnement dans les stations-services d'Ile-de-France.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable, au nom de l'intérêt du service public d'Education, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Clément PEYROTTE
Secrétaire Départemental